

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	<b>Stocks</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
20	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	10 000,00	5 400,00	0,00	4 600,00
2031	Frais d'études	10 000,00	5 400,00	0,00	4 600,00
204	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	146 657,94	46 102,40	13 173,64	87 381,90
21311	Hôtel de ville	0,00	1 972,34	0,00	-1 972,34
21312	Bâtiments scolaires	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21318	Autres bâtiments publics	30 000,00	7 084,85	8 126,44	14 788,71
21534	Réseaux d'électrification	25 225,14	5 225,14	0,00	20 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00	13 878,92	0,00	6 121,08
2182	Matériel de transport	15 000,00	0,00	5 047,20	9 952,80
2183	Matériel de bureau et informatique	6 432,80	10 359,58	0,00	-3 926,78
2184	Mobilier	10 000,00	2 733,38	0,00	7 266,62
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	4 848,19	0,00	5 151,81
22	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
23	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
32	<b>Opération d'équipement n° 32 (2)</b>	102 000,00	740,75	21 312,24	79 947,01
45	<b>Opération d'équipement n° 45 (2)</b>	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00
46	<b>Opération d'équipement n° 46 (2)</b>	47 000,00	32 400,00	7 352,48	7 247,52
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>322 657,94</b>	<b>84 643,15</b>	<b>56 838,36</b>	<b>181 176,43</b>
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
13	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
16	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	50 190,34	50 190,34	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 190,34	50 190,34	0,00	0,00
18	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
26	<b>Participat° et créances rattachées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
27	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
020	<b>Dépenses imprévues</b>	24 194,10			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>74 384,44</b>	<b>50 190,34</b>	<b>0,00</b>	<b>24 194,10</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>397 042,38</b>	<b>134 833,49</b>	<b>56 838,36</b>	<b>205 370,53</b>
040	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>Charges transférées (6)</b>	0,00	0,00		0,00
041	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>397 042,38</b>	<b>134 833,49</b>	<b>56 838,36</b>	<b>205 370,53</b>
<b>Pour information</b>		<b>65 255,98</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	66 629,40	29 433,00	33 155,00	4 041,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 874,40	13 015,00	0,00	1 859,40
1322	Subv. non transf. Régions	11 155,00	0,00	11 155,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	5 200,00	4 739,00	0,00	461,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	400,00	0,00	0,00	400,00
1341	D.E.T.R, non transférable	34 000,00	11 061,00	22 000,00	939,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	618,00	0,00	-618,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>66 629,40</b>	<b>29 433,00</b>	<b>33 155,00</b>	<b>4 041,40</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	96 903,86	112 016,06	0,00	-15 112,20
10222	FCTVA	12 989,94	20 941,73	0,00	-7 951,79
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	19 160,41	0,00	-7 160,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	71 913,92	71 913,92	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	45,00	0,00	-45,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>96 903,86</b>	<b>112 061,06</b>	<b>0,00</b>	<b>-15 157,20</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>163 533,26</b>	<b>141 494,06</b>	<b>33 155,00</b>	<b>-11 115,80</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	48 765,10	30 874,22		17 890,88
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 964,00		-1 964,00
28031	Frais d'études	630,00	0,00		630,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 024,51	25 404,22		-19 379,71
28046	Attributions compensation investissement	0,00	3 506,00		-3 506,00
281318	Autres bâtiments publics	280,00	0,00		280,00
28151	Réseaux de voirie	5 448,00	0,00		5 448,00
281534	Réseaux d'électrification	2 225,04	0,00		2 225,04
281571	Matériel roulant	15 819,76	0,00		15 819,76
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 939,99	0,00		1 939,99
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 751,35	0,00		6 751,35
28182	Matériel de transport	3 310,76	0,00		3 310,76
28183	Matériel de bureau et informatique	5 609,16	0,00		5 609,16
28184	Mobilier	210,27	0,00		210,27
28188	Autres immo. corporelles	516,26	0,00		516,26
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>298 765,10</b>	<b>30 874,22</b>		<b>267 890,88</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>298 765,10</b>	<b>30 874,22</b>		<b>267 890,88</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>462 298,36</b>	<b>172 368,28</b>	<b>33 155,00</b>	<b>256 775,08</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 32 (1)**  
**LIBELLE : ACCESSIBILITE**

**Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
<b>DEPENSES</b>		102 000,00	A	740,75	21 312,24	79 947,01	B	45 359,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		740,75	0,00	-740,75		740,75
21318	Autres bâtiments publics	0,00		740,75	0,00	-740,75		740,75
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	102 000,00		0,00	21 312,24	80 687,76		44 619,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	102 000,00		0,00	21 312,24	80 687,76		44 619,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>		<b>En cumulé</b>	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-740,75	D - B	-45 359,75

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
 (5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 45 (1)**  
**LIBELLE : CREATION DE PLACES DE STATIONNEMENT ET SECURISATION RUE POUPART**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		15 000,00	A 0,00	15 000,00	0,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.  
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.  
(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 46 (1)**  
**LIBELLE : MISE EN PLACE SYSTEME VIDEOPROTECTION**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		47 000,00	A 32 400,00	7 352,48	7 247,52	B 32 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	35 000,00	32 400,00	7 352,48	-4 752,48	32 400,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	35 000,00	32 400,00	7 352,48	-4 752,48	32 400,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-32 400,00	D - B	-32 400,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**IV**  
**A2.1**

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquez le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					974 649,02									
1641 Emprunts en euros (total)					974 649,02									
50110653 01 A0011 A001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/07/1998		01/07/2002	92 606,42	F			5,950		A	P		A-1
50110653 01 A0021 A002	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	21/10/1998		01/05/2002	142 380,35	F			5,950		A	P		A-1
50110653 01 A003	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/12/1998		01/01/2002	106 271,76	F			5,950		A	P		A-1
50139374 01 A001	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/03/2000		01/02/2001	268 390,49	F			6,390		A	P		A-1
MON204134EUR/0207641	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	16/12/2002		01/03/2003	215 000,00	F			4,800		A	P		A-1
MON275696EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/07/2011		01/11/2011	47 554,00	F			2,540		T	P		A-1
MON275698EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15/07/2011		01/11/2011	102 446,00	F			4,470		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements recus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locaux-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
<b>Total général</b>					<b>974 649,02</b>								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV  
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de compta)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		341 965,48					50 190,34	20 036,46	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		341 965,48					50 190,34	20 036,46	0,00	0,00
50110653 01 A0011 A001		0,00	A-1	29 421,37	4,58	F		5,950	4 931,05	2 043,97	0,00	0,00
50110653 01 A0021 A002		0,00	A-1	45 234,78	4,42	F		5,950	7 581,38	3 142,55	0,00	0,00
50110653 01 A003		0,00	A-1	33 762,87	4,08	F		5,950	5 658,70	2 345,58	0,00	0,00
50139374 01 A001		0,00	A-1	103 182,79	6,17	F		6,390	12 229,61	5 389,76	0,00	0,00
MON204134EUR0207641		0,00	A-1	96 018,41	8,25	F		4,800	8 180,44	5 491,28	0,00	0,00
MON275696EUR		0,00	A-1	10 121,82	2,67	F		2,540	3 509,41	312,99	0,00	0,00
MON275698EUR		0,00	A-1	24 223,44	2,67	F		4,470	8 099,75	1 310,33	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour MIEP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1652 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1667 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>341 965,48</b>					<b>50 190,34</b>	<b>20 036,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>74 384,44</b>	<b>50 190,34</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>50 190,34</b>	<b>50 190,34</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 190,34	50 190,34
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>24 194,10</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	24 194,10	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>50 190,34</b>	<b>56 838,36</b>	<b>65 255,98</b>	<b>172 284,68</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>323 755,04</b>	<b>70 976,36</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>24 989,94</b>	<b>40 102,14</b>
10222	FCTVA	12 989,94	20 941,73
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	19 160,41
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>298 765,10</b>	<b>30 874,22</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	0,00	1 964,00
28031	Frais d'études	630,00	0,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	6 024,51	25 404,22
28046	Attributions compensation investissement	0,00	3 506,00
281318	Autres bâtiments publics	280,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	5 448,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	2 225,04	0,00
281571	Matériel roulant	15 819,76	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 939,99	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 751,35	0,00
28182	Matériel de transport	3 310,76	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	5 609,16	0,00
28184	Mobilier	210,27	0,00
28188	Autres immo. corporelles	516,26	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	250 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>70 976,36</b>	<b>33 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 913,92</b>	<b>176 045,28</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>172 284,68</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>176 045,28</b>

<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3)</b>	<b>3 760,60</b>
--------------	------------------------	-----------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D’OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
15/02/2023	ACHAT D'UN BROYEUR	1 786,80	0,00	0
24/02/2023	ACHAT ORDINATEUR MAIRIE	1 432,80	0,00	0
03/03/2023	ACHAT DEBROUSSAILLEUSE	534,23	0,00	0
01/06/2023	ACHAT DE FAUTEUILS POUR LA MAIRIE	445,08	0,00	0
01/06/2023	TABLETTES GRILLAGEES POUR ROLL CONTENEUR	120,84	0,00	0
07/06/2023	ACHAT DE VAISSELLE POUR SALLE DES FETES	2 029,92	0,00	0
07/06/2023	ACHAT D'UN CHARIOT DE TRI SELECTIF	610,80	0,00	0
12/06/2023	ACHAT D'UNE CUVE A GAZOIL	1 516,80	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX POUR ACCESSIBILITE FILATURE	4 705,20	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX POUR ACCESSIBILITE FILATURE	1 680,07	0,00	0
14/06/2023	TRAVAUX POUR ACCESSIBILITE FILATURE	1 416,97	0,00	0
14/06/2023	ACHAT DE TABLES ET DE CHARIOT SALLE FJEP	2 288,30	0,00	0
21/07/2023	ACHAT D'UNE TONDEUSE THERMIQUE	1 819,47	0,00	0
21/07/2023	ROLL CONTENEUR + TABLETTE GRILLAGEE	2 565,07	0,00	0
31/08/2023	ROLL CONTENEUR + TABLETTE GRILLAGEE	810,00	0,00	0
31/08/2023	ROLL CONTENER DE SECURITE SALLE POLYVALENTE	810,00	0,00	0
06/09/2023	ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR POUR LA MAIRIE CLIENT 009422	7 080,00	0,00	0
27/09/2023	ACHAT 1 PC PORTABLE DIRECTRICE ECOLE + PC PORTABLE ATELIERS + USB + SUITE OFFI	1 402,90	0,00	0
06/10/2023	FACTURE ACOMPTE SYSTEME VIDEO PROTECTION	9 720,00	0,00	0
31/10/2023	ACHAT D'UN TELEPHONE PORTABLE 1ER ADJOINT AU MAIRE	443,88	0,00	2
21/11/2023	FACTURE ACOMPTE SYSTEME VIDEO PROTECTION	22 680,00	0,00	0
28/11/2023	ACHAT D'OUTILLAGE TAILLE HAIE RECIPROCATEUR SOUFFLEUR BATTERIES	5 575,98	0,00	0
04/12/2023	FACTURE ACOMPTE SYSTEME VIDEO PROTECTION	3 165,36	0,00	0
04/12/2023	ACOMPTE INSTALLATION SYSTEME DE VIDEOPROTECTION	4 187,12	0,00	0
08/12/2023	ACHAT DE GUIRLANDES DE NOEL	1 104,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>79 931,59</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

#### A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
31/12/2023	CESSION DROIT UTILISATION SEGILOG	2 852,46	0	0,00	2 852,46	0,00	-2 852,46
31/12/2023	DROIT CESSION UTILISATION SEGILOG	3 056,98	0	0,00	3 056,98	0,00	-3 056,98
31/12/2023	CESSION DROIT UTLISATION 2015 A 2018	10 724,40	0	0,00	10 724,40	0,00	-10 724,40
31/12/2023	CESSION DROIT UTLISATION LOGICIEL ET MAINTENANCE	3 801,60	0	0,00	3 801,60	0,00	-3 801,60
31/12/2023	CESSION DROIT UTILISATION LOGICIEL SEPTEMBRE 2018 A AOUT 2019	3 801,60	0	0,00	3 801,60	0,00	-3 801,60
31/12/2023	CESSION DROIT UTILISATION SEPTEMBRE 2006 A OUT 2007	2 852,46	0	0,00	2 852,46	0,00	-2 852,46
31/12/2023	MOBILE SAMSUNG GALAXY S6	521,57	0	0,00	521,57	0,00	-521,57
31/12/2023	MOBILES ATELIER ET ADJOINT	630,53	0	0,00	630,53	0,00	-630,53
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>28 241,60</b>					<b>-28 241,60</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

**RATIO**

	Montant
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0.00 %</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE</b>	<b>A12</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>											<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétables à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 125 620,66</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
- (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité, La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu, Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

IV -- ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS -- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 -- ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,51</b>	<b>1,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint administratif	C	0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>6,00</b>	<b>2,46</b>	<b>8,46</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>
Adjoint technique	C	5,00	2,46	7,46	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Agent technique polyvalent	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Agent social ppal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,51</b>	<b>0,51</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint animation	C	0,00	0,51	0,51	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>8,00</b>	<b>3,48</b>	<b>11,48</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

## MAIRIE DE BALAN - COMMUNE DE BALAN - CA - 2023

Exemple : un agent à temps plein (qualité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP ; un agent à temps partiel, à 80 % (qualité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 1er de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Agent de maîtrise	C	TECH	415	0,00	A Vacances	CDD vacance temporaire dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire
Agent technique polyvalent	C	TECH	373	0,00	A Remplacement	CDD Remplacement d'un titulaire indisponible
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Aide ATSEM	C	TECH	366	0,00	A CDD	CDD emploi saisonnier
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-3-3° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-4° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

**IV - ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

**IV**  
**D2**

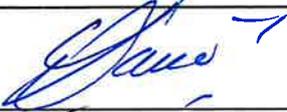
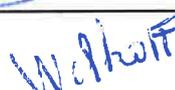
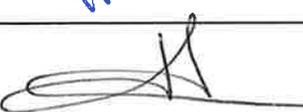
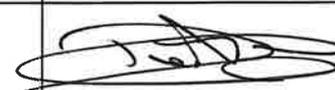
Présenté par le Maire, Monsieur Alban COLLINET,  
A Balan, le 11/04/2024  
Le Maire, Monsieur Alban COLLINET,

Nombre de membres en exercice : 19  
Nombre de membres présents : 12  
Nombre de suffrages exprimés : 14  
VOTES : Pour : 13  
          Contre : 0  
          Abstention : 01

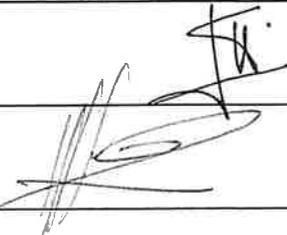
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire,  
A Balan, le 11/04/2024

Date de convocation : 03/04/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Alban COLLINET	
Olivier LAURENT	
Magali VENUTI	
Jolène COLLET	
Maryvonne GALICHET	
Nadia WOLKOFF	
Pascal SOBOTA Procurateur à Jolène COLLET	
Sylvie BIDOT-MAURANT	
Cécile LEFEBVRE	
Christine BAZIN	
Carole DELPORTE	
Eric DURANTEAU	
Frédéric BIEN	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Maxime ROUSSEAU	
Maryse GOBERT <i>Proclamation à Jacky RAYNAUD</i>	
Jean-Luc LECHAFTOIS	
Jacky RAYNAUD	
Cédric LE BORGNE	
Gladys MARCOTTE	

Certifié exécutoire par le Maire, Monsieur Alban COLLINET, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 12/04/2024 et de la publication le 12/04/2024.

A Balan, le 12/04/2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BALAN

---

**SEANCE du 11 AVRIL 2024 – 19 H 00**

---

Date convocation : 03 avril 2024

Date affichage : 03 avril 2024

**Etaient présents :** Mmes Magali VENUTI, Jolène COLLET, Maryvonne GALICHET, Cécile LEFEBVRE, Nadia WOLKOFF, Christine BAZIN,

M. Alban COLLINET, Olivier LAURENT, Eric DURANTEAU, Frédéric BIEN, Jacky RAYNAUD, Jean-Luc LECHAFTOIS

**Absents :** Mmes Sylvie BIDOT-MAURANT, Carole DELPORTE, Gladys MARCOTTE, Maryse GOBERT

M. Pascal SOBOTA, Cédric LE BORGNE, Maxime ROUSSEAU,

**Procurations :** Monsieur Pascal SOBOTA à Madame Jolène COLLET

Madame Maryse GOBERT à Monsieur Jacky RAYNAUD

**Secrétaire de séance :** Madame Christine BAZIN

Approbation de la réunion du conseil municipal du 11 décembre 2023 à l'unanimité

### **N° 15/2024 – Demande d'un emplacement dédié pour rendre hommage à Johnny HALLYDAY**

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal, un courrier de Monsieur Alain RICHARD, membre du Fan Club « 100% fan de Johnny HALLYDAY de rock et de blues » qui sollicite un endroit dédié à Johnny HALLYDAY sur la commune de Balan.

Ce lieu serait l'occasion de rendre hommage à cet artiste et permettre à ceux qui le souhaitent un espace de recueillement.

Il est précisé que l'achat de la plaque sera pris en charge par le Fan Club.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré émet un accord de principe à cette demande.

Le lieu sera choisi lors de la prochaine commission Cadre de Vie.

VOTE : POUR : 10      CONTRE : 03      ABSTENTION : 01



ALBAN COLLINET

ALBAN COLLINET  
2024.04.16 11:30:49 +0200  
Ref:6350464-9501150-1-D  
Signature numérique  
Le Maire